

COMPTE RENDU

De la réunion ordinaire du Conseil Municipal

Du Vendredi 24/06/2022 à 20h30

Salle du conseil municipal

Etaient présents : ESTACHY Jean François, PARENT Michèle, Garnier Marie Josée, BOUDOUARD Jean Luc, DISDIER Ludovic, SABATER David, BONNEFONT Jonathan, ROBERT Joël.

WOURM Philippe absent excusé, pouvoir donné à ESTACHY Jean François et DELAMARE Eric absent excusé, pouvoir donné à PARENT Michèle.

Séance ouverte à 20h35.

Désignation du secrétaire de séance : PARENT Michèle.

APPROBATION DU COMPTE – RENDU DU 20/05/2022

1 abstention.

DELIBERATIONS

❑ DELIBERATION APPROBATION DE LA MODIFICATION SIMPLIFIEE DU PLU N°2

M. le Maire rappelle qu'il s'agit d'une modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Saint Etienne le Laus qui porte sur deux points.

- 1) Suppression de l'emplacement réservé n°4 suite à l'acquisition d'une partie par la mairie et au renoncement d'acquisition du reste de l'emprise.
- 2) L'identification en zone agricole de bâtiments autorisés à changer de destination afin de permettre la réhabilitation d'anciens bâtiments artisanaux ayant perdu leur vocation et se trouvant situés en zone agricole au PLU, pour éviter qu'ils ne tombent en ruine, permettre l'entretien et la réhabilitation en gîte. Il est nécessaire de les autoriser à changer de destination.

Le dossier de modification a fait l'objet d'avis favorable par le SCOT, la chambre d'agriculture, la Communauté de Communes Serre Ponçon Val d'Avance (assainissement).

Consultation du dossier en mairie mis à disposition du public du mardi 24 mai 2022 au 23 juin 2022, une seule remarque inscrite.

Après avoir entendu l'exposé de M le Maire et en avoir délibéré

4 voix contre- Adopté avec 6 voix pour.

❑ DELIBERATION PRISE EN CHARGE DE DEPENSES DU BUDGET ANNEXE EAU PAR LE BUDGET PRINCIPAL

Versement de la subvention du budget principal vers le budget eau pour l'équilibre suite à la non facturation de l'eau en 2021 pour les habitants de la commune à cause d'un problème informatique du logiciel.

Cette année les relevés de compteur s'effectueront courant août.

Adopté à l'unanimité.

❑ DELIBERATION SUPPRESSION DE LA REGIE BORNE

Une régie borne camping-car a été créée par une délibération le 11/10/2010, étant donné certains problèmes de fonctionnement techniques, le conseil municipal prend la décision de clôturer la régie le 24/06/2022.

Les dernières opérations ont été titrées en 2022.

A ce jour tout est régularisé.

Adopté à l'unanimité.

❑ DELIBERATION INDEMNITE DE REPRESENTATION

Le Maire propose une indemnité de représentation aux deux adjoints, dans le but de dédommager leur travail engagé pour l'adressage, au vue des économies réalisées par rapport aux devis proposés par des prestataires extérieurs.

Adopté à l'unanimité.

❑ DELIBERATION AFIN DE PERCEVOIR L'AIDE CONSENTI PAR LE SANCTUAIRE

En 2020 un arbre est tombé sur la chapelle de l'Hermitage sur la commune de Rambaud suite à une tempête endommageant la toiture de la chapelle.

La commune de Saint Etienne le Laus est propriétaire de cette Chapelle. Après remboursement de l'assurance, vu le montant de 9 880 € restant, M. le Maire a sollicité le Diocèse pour une aide financière. Le Conseil Economique du Sanctuaire et l'Association Diocésaine ont donné leur accord pour participer au frais de rénovation à hauteur de 6 000€. Nous les remercions pour leur don.

Adopté à l'unanimité.

❑ DELIBERATION AFIN D'AUTORISER LE MAIRE A DEPOSER LA DEMANDE DE DEFRICHEMENT

M le Maire rappelle qu'il est nécessaire de déposer une autorisation de défrichage pour l'implantation d'une infrastructure de télécommunication sur la commune, parcelle ZC75.

Adopté à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

- ❑ Installation d'un point de collecte Ordures Ménagères en plus, à côté de ceux installés face au commerce de l'Avance.
Adopté 9 voix pour et 1 abstention.
- ❑ Baignoire à restaurer dans un gîte.
- ❑ Proposition de demande de devis pour refaire le marquage routier.

Séance levée à 22h30.

Fait à Saint Etienne le Laus, le 08/07/2022.

Le secrétaire de séance

PARENT Michèle



Le Maire

Jean François ESTACHY

